

Météo

Neige en après-midi
Accumulation 5 cm
Maximum de -12
Demain: ensoleillé et froid
Détails, page 2

Le nouvelliste

69e année, No 81
Trois Rivières
Vendredi
3 février 1989
50¢
Samedi 1 00¢

Aujourd'hui

Spraggett Youssouпов: partie nulle

Québec (PC)

Le Soviétique Artour Youssouпов, grâce à sa maîtrise des noirs, a réussi hier à résister à la vigoureuse attaque menée par le Montréalais Kevin Spraggett et à entraîner une partie nulle au 51e coup.

Les deux champions se retrouvent donc avec chacun quatre points après huit parties.

Le vainqueur de la quart de finale sera donc déterminé demain au cours d'une série de parties-suicides destinée à produire un vainqueur. •



Les marmottes 3

Le traité de libre-échange n'a pas empêché deux marmottes, en ce traditionnel 2 février, de faire des prévisions météorologiques opposées pour le Canada et les États-Unis.

Sainte-Monique 3

Le maire démissionnaire de Sainte-Monique paroisse, M. Gratien Bourgeois, estime avoir effectué du bon travail durant les 15 mois qu'il a été en poste, et cela malgré les relations difficiles avec la secrétaire-trésorière.



Renaud 12

Comme prévu, Renaud n'a pas manqué les Anglais, hier soir. Mais comme massacre, on s'attendait à pire. Une seule ombre au tableau: le son.

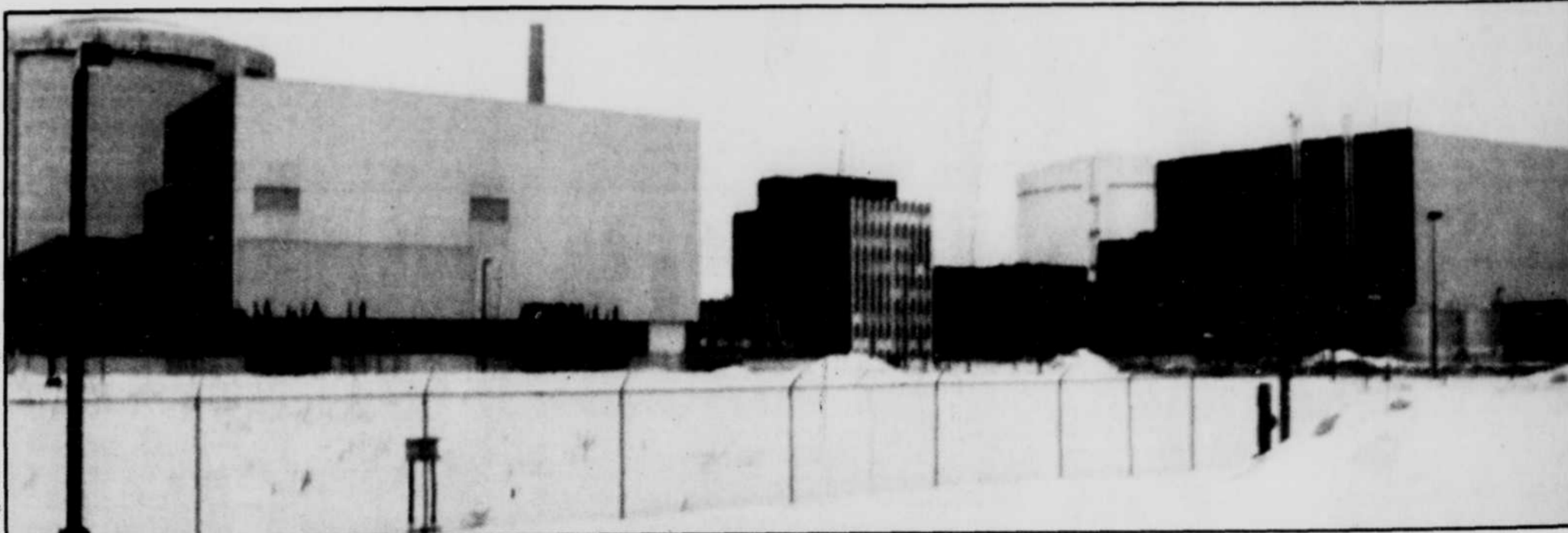
Sommaire

Annonces classées:	15 à 20
Arts et spectacles:	12-13
Bandes dessinées:	27
Chère Louise:	27
Cinéma:	12
De tout pour tous:	11
Économie:	9-10
Editorial:	6
Feuilleton:	16
Horoscope:	27
Mots croisés:	27
Nécrologie:	21
Photos et mots:	11
Sports:	23 à 26

Pensée

Rien ne flatte les gens davantage que l'intérêt que l'on prend, ou semble prendre à leurs propos.

PIÈCES
— LAVEUSE — SÈCHEUSE
— CUISINIÈRE
— RÉFRIGÉRATEUR
BOUTIQUE DE LA
BALAYEUSE 374-6890
Face Les Rivières



Hydro-Québec songe à construire une toute nouvelle centrale tout près de Gentilly II.

À proximité de Gentilly II, à Bécancour

Une nouvelle centrale

Claude Savary
Trois-Rivières

Hydro-Québec songe à construire à Bécancour, à proximité de la centrale nucléaire Gentilly II, une nouvelle centrale à turbines à gaz, susceptible de répondre à la demande croissante d'énergie du bassin industriel de cette région.

Le projet, qui est évalué actuellement à \$22 millions, permettrait

d'ajouter environ 150 mégawatts à la puissance actuellement disponible. Par comparaison, la centrale nucléaire Gentilly II a une puissance de 685 mégawatts.

M. Mathieu Lavallée, du bureau d'administration des projets et études d'Hydro-Québec à Montréal, a confirmé au Nouvelliste, hier, qu'une étude de faisabilité était en cours sur l'opportunité de construire cette nouvelle centrale dont le fonctionnement, par turbines à

gaz, serait de conception traditionnelle. «Ce n'est encore qu'un avant-projet», a-t-il déclaré prudemment, en soulignant qu'Hydro-Québec veut ainsi planifier les besoins futurs du parc industriel de Bécancour.

Cet ajout de 150 mégawatts permettrait également de répondre à la demande de pointe pendant la période hivernale, pour la région de la basse Mauricie. «Je ne peux vous donner d'ordre de grandeur en ce

moment parce que nous étudions diverses hypothèses et divers types de turbines, mais il est évident, a indiqué M. Lavallée, que cette puissance additionnelle permettra d'assurer les pointes qui pourraient se produire dans la région.» Selon M. Lavallée toujours, cela permettrait de rendre le réseau encore plus fiable.

On ne sait pas quand une décision définitive de construire sera prise. «Ces informations ne devaient

pas circuler à ce moment-ci», a fait savoir M. Lavallée qui a cependant donné à entendre qu'Hydro-Québec ferait connaître des détails plus officiels dans quelques semaines.

Par ailleurs, Le Nouvelliste a appris que l'architecte trifluvien, Michel Pelletier, travaillait actuellement sur des plans relativement à ce projet. «Oui, je travaille sur un projet de ce genre, mais je ne peux vous en dire davantage», a-t-il tout simplement déclaré. •

Entrevue exclusive au Nouvelliste

Paul Desmarais rassure les employés de la Consol

Marcel Aubry
Montréal

Le président de Power Corporation du Canada, M. Paul Desmarais, s'est montré rassurant, hier, envers les employés des trois usines de la Consolidated-Bathurst de la Mauricie.

Commentant la récente entente, suivant laquelle le géant canadien des pâtes et papier passera sous contrôle américain, M. Desmarais s'est dit moralement convaincu que le président et chef de la direction de Stone Container, M. Roger W. Stone, ne fera pas de mise à pied, ni de fermeture d'usines, pour la bonne et simple raison qu'il n'a pas intérêt à le faire.

Dans une entrevue exclusive (une chose rarissime, selon son entourage) accordée au Nouvelliste, hier, à son bureau de la Tour de la Bourse, Place Victoria, à Montréal, le président du conseil et chef de la direction de Power Corp. a affirmé qu'il n'aurait «jamais vendu ces usines-là pour liquider la compagnie.» Selon lui, Stone Container est là à long terme, comme ce fut le cas pour Power Corporation.

Accompagné de son fils, André, vice-président de Power Corporation, M. Desmarais a soutenu que la compagnie américaine, dont le chiffre d'affaires est de \$4,4 milliards, avait fait un in-

vestissement très sérieux. Il est évident, à son avis, que M. Stone a décidé d'investir dans Consol «parce qu'il a confiance qu'il fait un bon placement et parce qu'il a la conviction que l'entreprise qu'il achète vaut le prix qu'il a payé.» Le financier canadien a réitéré sa certitude que le fait de faire affaire avec quelqu'un qui avait assez confiance pour investir près de \$3 milliards dans une entreprise de chez nous, constituait un apport pour notre économie.

Consolidated-Bathurst exploite entre autres huit usines de pâtes et papier au Canada et au Royaume-Uni. Cinq de ces usines sont situées au Québec.

Selon M. Desmarais, même si M. Stone a intérêt à développer l'entreprise de la même manière que Power l'a fait, au cours des deux dernières décennies, ça ne veut pas dire qu'il ne sera pas obligé, à un moment donné, de fermer une machine à papier pour la remplacer par une autre, ou encore par un autre produit. «Nous, on le ferait, et j'imagine qu'il va certainement essayer de diriger son affaire pour faire le maximum de profits qu'il peut faire, tout en tenant compte du fait qu'il a une main-d'œuvre et des syndicats qu'il doit respecter.»

Par ailleurs, comme les usines de la Consol sont complémentaires à celles de la compagnie américaine, dont le siège social se



Le président de Power Corporation, M. Paul Desmarais, a accordé une entrevue au Nouvelliste, hier, à son bureau de Montréal. Il était accompagné de son fils, André, vice-président.

trouve à Chicago, M. Desmarais croit que «ça va rendre l'affaire encore plus forte à long terme.»

Pour ce qui est des usines de la Mauricie, le président de Power Corp. a soutenu qu'elles étaient en très bon état. À l'appui de cette affirmation, lui et son fils, An-

dré, ont mentionné que 86% du cash-flow (marge brute d'auto-financement) avait été réinvesti dans l'ensemble des usines depuis le début. Encore cette année, un programme de près de \$450 millions a été prévu pour la modernisation des usines de la Consol.

Power pourrait-il réinvestir dans un autre domaine en Mauricie? «C'est tout à fait possible», répond M. Desmarais, en vantant la main-d'œuvre régionale, mais en prenant bien soin de préciser qu'il n'a pas de projet précis à annoncer à ce moment-ci. •

L'obligation de «la boucler»: c'est inconstitutionnel

Calgary (PC)

Un juge de la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta a statué hier que la loi rendant obligatoire le port de la ceinture de sécurité dans les véhicules automobiles était anticonstitutionnelle.

L'appel avait été logé en novem-

bre mais le juge Arthur Lutz a fait part de sa décision seulement hier après-midi à Calgary.

«Il est évident que des blessures peuvent être causées, ou sont causées, à la suite du port de la ceinture de sécurité», a-t-il déclaré dans son jugement de 30 pages. «Le risque est peut-être faible mais il contre-vent à l'article 7 de la Charte des droits», a ajouté le magistrat.

M. Kim Maier, qui contestait cette loi imposée le premier juillet 1987, estime qu'elle contrevient à la Charte des droits. Selon lui, des blessures peuvent être causées par des ceintures de sécurité même si elles sont utilisées adéquatement.

André Ouellette, l'avocat de Kim Maier, a indiqué que les Albertains ne devaient pas ignorer

pour autant les panneaux demandant de boucler leur ceinture.

Le gouvernement provincial pourrait appeler de cette décision en Cour d'Appel de l'Alberta. La cause pourrait éventuellement se retrouver devant la Cour suprême. Avec l'Île-du-Prince-Édouard, l'Alberta fut la dernière province à rendre obligatoire le port de la ceinture de sécurité. •

Sourire

Dans un musée: «Le sourire de la Joconde me rappelle ma femme quand elle pense que je mens.»

Pour un REER qui a de l'avenir
ScotiaMcLeod
373 3303-1 800 567 9453

Arts et spectacles

Gagnon animera la soirée des Juno

Toronto (PC)

Le groupe country teinté de jazz Blue Rodeo, qui attendait impatiemment un trophée pour son premier microsillon, est en lice pour cinq trophées Juno, édition 1989, a annoncé mercredi l'Académie canadienne du disque.

Du Québec, on trouve les noms de Daniel Lavoie, mentionné dans la catégorie de la meilleure production, ainsi que ceux de Céline Dion et de Johanne Blouin, en compétition pour le trophée décerné à l'interprète de l'année.

Le poète, compositeur et chanteur Leonard Cohen a été

choisi dans le groupe de concurrents au trophée du meilleur chanteur. Fait exceptionnel, cette année on ne trouve pas le nom du rocker montréalais Corey Hart dans cette catégorie.

Les trophées Juno seront décernés au O'Keefe Centre, de Toronto, le 12 mars. L'animateur du spectacle retransmis en direct sur les ondes de CBC sera l'imitateur Louis-Philippe Gagnon.

Blue Rodeo, avec son microsillon "Outskirts" et son 45 tours "Try", est en compétition pour les trophées de la meilleure chanson, du meilleur ensemble et d'artiste de l'année. Deux membres du groupe, Jim Cuddy et Greg Keelor, sont en plus admissibles au trophée du meilleur

compositeur.

L'Académie canadienne du disque a décerné ses Junos la dernière fois à l'automne 1987.

Ce sont des personnes provenant de l'industrie du disque qui choisissent par vote les candidats aux divers trophées, sauf ceux éligibles au trophée de l'artiste de l'année, dont le choix est confié au public.

Le groupe Glass Tiger, dont le microsillon "Diamond Sun" s'est vendu à plus de 200,000 exemplaires au Canada, est en lice dans quatre catégories, soit celles du meilleur microsillon, meilleur ensemble, artiste de l'année et meilleure chanson.

Le nom du rocker Robbie Robertson revient aussi à quatre reprises, soit dans les catégories du meilleur microsillon, du meilleur chanteur, d'artiste de l'année et de la meilleure production.

Robertson doit en plus être élu au Panthéon de la musique populaire canadienne, avec le groupe The Band.

A été aussi mentionnée dans trois catégories: Rita MacNeil, avec le microsillon "Reason To Believe".

Dans la catégorie de la meilleure chanteuse, on trouve en plus des noms de Céline Dion et de Johanne Blouin, ceux de MacNeil, de K.D. Lang et d'Anne Murray.

En plus de Cohen et de Robertson, en lice pour le trophée du meilleur chanteur, il y a Bruce Cockburn, David Wilcox et Neil Young.

Avec Blue Rodeo et Glass Tiger en compétition pour le trophée du meilleur groupe, sont mentionnés: Honeymoon Suite, Rush et Tom Cochrane and Red Rider.

Autre nom dont on note l'absence cette année, celui de la supervedette Bryan Adams, qui d'ailleurs n'a pas publié de nouveau microsillon.



André-Philippe Gagnon faisant mine de cacher un trophée dans sa veste.



Renaud n'a pas trop massacré les Anglais, sauf Miss Maggie...

Brigitte Trahan
Trois-Rivières

C'est une salle Thompson comblée en majorité de jeunes qui a assisté au spectacle de Renaud, hier soir. Ici et là, dans la salle, briquets et feux de Bengale s'illuminaient pour le saluer, en particulier dans les moments «chauds» où la langue française, la loi 101 et les Anglais devenaient les éléments dominants de la représentation.

On s'attendait à ce que Renaud mette le paquet de ce côté-là d'ailleurs, mais il n'y a pas eu d'exagération. Renaud n'est pas un révolté. Les injustices sociales, qu'elles soient du côté de la langue, des révolutions ou de la race, il les prend plutôt avec humour. D'une certaine façon son message se trouve à cogner autant, sinon plus. On n'a qu'à penser au malheur qu'a fait sa fameuse chanson «Miss Maggie» ou il est question de Mme Thatcher, celle qu'il a présentée, hier soir, comme étant «la véritable maudite grosse Anglaise».

Insolent Renaud? Aucun doute

là-dessus et même, avec la complicité d'un trio de choristes assez comiques, une petite pointe vulgaire. Ce trio a pris un minute d'ailleurs pour exécuter un petit air qui rappelait vaguement le bon temps de Simon and Garfunkel et qui a presque volé la vedette à Renaud.

Evidemment, ce dernier n'a pas manqué non plus d'émettre son opinion sur la loi 178. «C'est simple, ce que vous devriez faire, c'est permettre l'affichage en français à l'intérieur et mettre les Anglais dehors!»

Mais Renaud ne cause pas juste politique. Il sait aussi toucher droit au cœur. Sa chanson «En cloque», une expression française qu'il explique à son public en mimant une femme enceinte, était d'une grande tendresse à cause des mots de style gavroche qu'il a le don d'employer partout.

Une seule ombre au tableau dans ce spectacle: le son. Les mots ne sortent pas clairement, ce qui rend l'écoute des chansons assez frustrante. Un emmê de micro est venu s'ajouter à cette lacune en début de spectacle.

Aujourd'hui

Arts visuels

«Shawi mort ou vif». Oeuvres d'une quarantaine d'artistes. Au Centre culturel de Shawinigan jusqu'au 8 février. Du lundi au dimanche de 19h 30 à 21h 30 et les samedis et dimanches en après-midi de 14h à 16h.

Collection d'oeuvres d'art de l'Union-Vie. Au musée Pierre-Boucher du séminaire Saint-Joseph jusqu'au 27 février. Du mardi au dimanche de 13h 30 à 16h 30 et de 19h à 21h 30.

Artistes de la galerie Gala du 1260 de la rue Notre-Dame, 1260. Du mercredi au dimanche de 13h30 à 17h. Les jeudis et vendredis soir de 19h à 21h également.

Peinture

Oeuvres récentes du peintre et aquarelliste Claude Mattheu. A son nouvel atelier-galerie du 835 Saint-Pierre, coin Saint-François-Xavier. Les lundis, mardis et mercredis de 19h à 21h. Les jeudis et vendredis de 18h à 21h et les dimanches de 14h à 17h.

«Faces et profils» de Raymond Croteau et oeuvres récentes de Jean-Léon Paulus. Jusqu'au 12 février à la galerie du Parc du manoir de Tonnanour. Du mardi au dimanche de 14h à 17h et les jeudis et vendredis soir de 19h 30 à 22h.

Exposition de Gigi Perron. Jusqu'au 28 février à l'Embuscade de la rue Badaeux. Tous les jours à partir de midi.

Oeuvres des artistes de la galerie L'Heureux de la terrasse Turcotte. Du mardi au vendredi de midi à 16h 30 et les samedis et dimanches de 13h 30 à 16h 30.

A la galerie Le Florilège du 3560, 50e avenue Sainte-Flore, exposition des artistes de la galerie. Sur rendez-vous les trois premiers jours de la semaine (538-1335) et ouvert les jeudis et vendredis de 19h à 21h de même que les samedis et dimanches de 14h à 17h et de 19h à 21h.

Muséologie

Croyez-vous au père Noël? Exposition thématique sur l'histoire du légendaire personnage et sur les jouets d'hier et d'aujourd'hui. Au Musée des Religions de Nicolet. Tous les jours de 13h à 17h excepté les lundis. Jusqu'au 19 mars.

Photographie

«Curiosité: le chercheur de trésors», exposition de Robert Pelletier. Jusqu'au 5 février à La Galerie 75 Saint-Antoine. Du lundi au dimanche de 14h à 17h et les jeudis et vendredis soir de 19h à 21h.

Métiers d'art

«Hors série 2», exposition organisée par le Conseil des métiers d'art de l'Outaouais. A partir de ce soir et jusqu'au 14 février, au Centre culturel de Trois-Rivières. Chaque jour de midi trente à 17h et de 19h à 22h.

Photographie

Exposition de Christian Chartray et de Bernard Coriveau. Au café-bar Zénob de la rue Bonaventure jusqu'au 25 février.

Musique

Souper concert Prestige, avec le quatuor Laval. Ce soir à 19h à la salle Rodolphe-Mathieu de l'UQTR.

**VENDREDI À DIMANCHE
 SUPER SPECTACLE**

LE GROUPE
CITY LIMITS
POUR LA DANSE

Le Pavillon
super club

525 ST-LAURENT
CAP-DE-LA-MADELEINE
TÉL.: 376-2286

CINÉ-CAMPUS
présente
CE SOIR
EN SOIRÉE SPÉCIALE
à 18h30 et 21h

DE BRUIT ET DE FUREUR 14

France, 1987. Drame social écrit et réalisé par Jean-Claude BRISSEAU. Image: Romain WINDING. Interprétation: Vincent GASPÉRITSCH, François NÉGRETT, Bruno CREMER, Fabienne BABE, Lisa HEREDIA. Couleur, 95 minutes.

Après la mort de son père, Bruno, un adolescent de quatorze ans, viens habiter chez sa mère dans une tour à logements multiples de la banlieue parisienne. Laisse à lui-même, Bruno se lie d'amitié avec Jean-Roger, fils d'un père violent. Pour compenser l'absence quasi régulière d'une mère trop occupée, Bruno se réfugie dans ses rêves alors que Jean-Roger poursuit une montée dans la délinquance.

Jean-Claude BRISSEAU n'a pas besoin de se défendre. Son film le fait magistralement pour lui. Loin d'encourager la violence aveugle qui fait flèche de tout vivant, il suggère qu'un peu de justice pourrait venir à bout de situations dégradantes... il sous-entend que le coupable pourrait se trouver en chacun de nous.

Janick BEAULIEU, Séquences.

RENSEIGNEMENTS: 373-4211

**LA GRANDE SAGA ENFIN PRÉSENTÉE
 EN UNE SEULE VERSION!**

«Voilà enfin un film québécois qui possède le souffle des grandes tragédies!»
— LUC PERREAULT, LA PRESSE

MARIE-JOSE RAYMOND, RENÉ MALO, CLAUDE FOURNIER

LES DU TISSERANDS DU POUVOIR

GABRIELLE LAZURE, RÉMY GIRARD, DOMINIQUE MICHEL, GRATIEN GÉLINAS

GRATIEN GÉLINAS, MICHEL TORGET, DONALD PLOIN, RÉMY GIRARD, GÉRARD BOUCHARD, GÉRARD PRADIS, ALAIN HUCI, AURELIEN BECROIX, PIERRE CHAZON, DOMINIQUE MICHEL, ANDRÉS PELLETIER, ANNE LÉTOURNEAU, PAUL HÉBERT, FRANCIS REDDY, V. ASIA VISANA, JEAN DESARRELLY, FRANCIS LEMARIE

AVEC LA PARTICIPATION DE MADELEINE ROBINSON ET GISELE CASADESUS ET GABRIELLE LAZURE

PRODUCÉ PAR MARIE-JOSE RAYMOND ET RENÉ MALO EN COLLABORATION AVEC CLAUDE FOURNIER

PRODUCÉ AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE TELUS (CANADA) ET TELUS (AMÉRIQUE) À LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

UN PRODUIT DE **STEINBERG**

CINÉMA DE PARIS Semaine 19h30

**UNE COMÉDIE
 À LA DIMENSION DU COSMOS**

Il a épousé une femme
EXTRAordinaire...
Une EXTRAterrestre!

DAN AYKROYD, KIM BASINGER

Ma belle-mère est une extraterrestre

VERSION FRANÇAISE DE
My Stepmother Is An Alien

Semaine 19h15 et 21h30

CINÉMA DE PARIS

«Sympathique, drôle et charmant!»
— JEFF GALT, L'ÉTOILE

«Arnold et Danny forment le couple le plus étrange de l'année!»
— THE NEW YORK TIMES

«Deux fois bravo!»
— L'ÉTOILE

«Divertissement garanti, cascade de rires à l'appui!»
— THE NEW YORK TIMES

JUMEAUX

Seule leur mère est capable de les distinguer!

TWINS EN VERSION FRANÇAISE

Semaine 19h et 21h30

FLEUR DE LYS

BRASSERIE
La DÉTENTE
FONDUE CHINOISE
LES JEUDIS ET VENDREDIS EN SOIRÉE
GRAND SPÉCIAL

- FONDU PARMESAN OU POMME DE TERRE À LA JACQUES
- SALADE DU CHEF
- FONDUE CHINOISE
- TARTE, CAFÉ ou THÉ

16\$ 2 pers.
Bienvenue

5050, JEAN XXIII, TROIS RIVIÈRES OUEST
374-1224